

# Comité Régional de Tir à l'Arc d'Occitanie

## Projet de développement 2017-2020



*« Révéler la passion qui nous anime »*



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE



DRJSCS Occitanie

GRTAO AG 03 février 2018 Carcassonne

## Présentation du CRTAO

Le 25 février 2017 est né le Comité Régional de Tir à l'Arc d'Occitanie – CRTAO, suite à la fusion des Ligues Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées de Tir à l'Arc.

Cette nouvelle entité, organe décentralisé de la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc), regroupe les 13 Comités Départementaux de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, soit 125 clubs affiliés à la FFTA pour un nombre de 6498 licenciés.

Mais, si les deux Ligues étaient comparables en nombre de clubs et de licenciés, dans chacune d'elles les chiffres recouvraient – et recouvrent toujours – des situations très diverses :

des Comités Départementaux comptant de 2 à 20 clubs, pour 96 à 1219 licenciés ;  
des clubs de moins de 10 licenciés (9, sur lesquels doit se porter une attention particulière afin qu'ils ne disparaissent pas, créant un vide dans des zones rurales en particulier), aux clubs de plus de 100 archers (12), voire plus de 150 (3), nécessitant une structure particulièrement organisée et forte, la moyenne se situant aux alentours d'une cinquantaine d'archers (38 clubs entre 40 et 70 licenciés, dont les structures sont affirmées mais les possibilités d'entraînement souvent limitées, soit par le nombre de créneaux hebdomadaires disponibles, soit par les possibilités d'encadrement)

La fusion des deux Ligues avait été précédée d'un travail de mise à plat des façons d'agir de chacune, tant sur le plan global que commission par commission, et si certains points étaient comparables, d'autres se trouvaient tellement différents qu'il fut admis que la prochaine équipe, celle qui serait élue lors de l'assemblée générale de fusion, choisirait dans ce cas ses directions selon ses affinités.

Le Comité Directeur du CRTAO dut donc se mettre au travail sur des bases incomplètes dans quelques domaines, mais la bonne volonté de chacun et des concessions mutuelles firent que peu à peu les divergences disparurent et que vous est présenté dans ce document un travail largement avancé et qui sera complété au cours des mois et des années. Après tout, tel est le propre d'un Plan de Développement : présenter un fil conducteur de la direction à suivre, mais cette direction peut évoluer dans les années à venir, selon les réussites et les échecs de ce qui a été prévu, mais aussi selon les directives fédérales et ministérielles, miroirs de notre société en perpétuelle évolution.

---

# Projet de développement

## 1 – Constats

- A/ Praticquants :
- B/ Offre de pratiques :
- C/ Accès au tir à l'arc de haut niveau
- D/ Organisation - Ressources humaines

## 2 – Objectifs

- A/ Praticquants
- B/ Offre de pratiques
- C/ Accès au tir à l'arc de haut niveau
- D/ Organisation - Ressources humaines

## 3 – Plan d' actions

Objectifs N° 1 : **La Formation.**

Action 1 : Se doter d'entraîneurs qualifiés - formation des bénévoles - formations professionnelles.

Action 2 : Former des arbitres.

Action 3 : Mobiliser les personnes qui entraînent.

**Objectif n° 2 : la Licenciation.**

Action 4 : le tir à l'arc monte en flèche.

Action 5 : le tir à l'arc pour toutes !

Action 6 : le tir à l'arc pour les autres !

6 - 1 Pour surmonter le handicap, le tir à l'arc.

6 - 2 Les bienfaits du tir à l'arc pour la santé.

**Objectif n° 3 : Optimiser le projet club.**

Action 7 : par la réorganisation territoriale.

Action 8 : par l'emploi.

**Objectif n° 4 : la Performance.**

Action 9 : la pratique compétitive.

Action 10 : le haut niveau - le Pôle Espoir en OC.

## **4 – Comptabilité analytique par objectifs.**

## **5 – Évaluation.**

# 1 – LES CONSTATS

## A/ Les pratiquants

Tableau présentant les effectifs LR et MP / catégories / sexe/ pratiques dévoilant leur tentance évolutive sur les dernières saisons sportive.

Année sportive	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Licenciés H	4083	4476	4482	4365	4450	4536
Licenciées F	1345	1568	1613	1671	1793	1955
<b>TOTAL</b>	<b>5428</b>	<b>6044</b>	<b>6095</b>	<b>6036</b>	<b>6243</b>	<b>6491</b>
Catégories	G total	F total	G total	F total	G total	F total
<b>Poussin</b>	414 + 112 = 526	428 + 113 = 541	435 + 134 = 569	373 + 132 = 505	448 + 155 = 603	406 + 176 = 582
<b>Jeune</b>	1657 + 459 = 2116	1812 + 602 = 2414	1794 + 642 = 2436	1678 + 638 = 2316	1661 + 696 = 2357	1658 + 758 = 2416
<b>Découverte</b>	134 + 41 = 175	130 + 63 = 193	146 + 61 = 207	116 + 69 = 185	108 + 78 = 186	100 + 59 = 159
<b>Adulte pratique club</b>	313 + 162 = 475	332 + 171 = 503	361 + 178 = 539	396 + 173 = 569	426 + 195 = 621	456 + 220 = 676
<b>Adulte sans pratique</b>	58 + 46 = 104	65 + 47 = 112	60 + 48 = 108	65 + 66 = 131	57 + 43 = 100	60 + 56 = 116
<b>Adulte pratique en compétition</b>	1479 + 519 = 1998	1671 + 557 = 2228	1658 + 545 = 2203	1703 + 585 = 2288	1703 + 614 = 2317	1797 + 667 = 2464
<b>FFTA – FFH</b>	11 + 1 = 12	18 + 5 = 23	12 + 3 = 15	16 + 7 = 23	18 + 6 = 24	25 + 8 = 33
<b>FFTA – FFSA</b>	17 + 5 = 22	20 + 10 = 30	16 + 2 = 18	18 + 1 = 19	22 + 4 = 26	23 + 6 = 29
<b>FFTA – UNSS</b>	-	-	-	-	-	0 + 1 = 1
<b>FFTA – FFSU</b>	-	-	-	-	7 + 2 = 9	11 + 4 = 15

### Constats et analyses :

- la saison sportive suivante à l'année des JO révèle une augmentation du nombre de pratiquants.
- l'effectif Poussin, dont les Poussines, demeure insuffisant au regard du nombre de clubs !
- les jeunes archères ne dérangent pas sur le pas de tir !
- l'action *Découverte* de notre pratique sportive ne s'identifie guère plus qu'à 1 personne dans chaque club !
- la pratique en club prouve un besoin particulier de l'exercice physique.
- la licenciation, sans pratique, d'un adulte dissimule qu'au moins 1 personne par club est attentive aux bienfaits du tir à l'arc.
- l'effectif d'adultes pratiquant le tir à l'arc en compétition trahit un passable encadrement et un faible équipement des structures clubs.
- les quelques unités de personnes relevant d'un handicap tout comme celles provenant du milieu de l'enseignement qui pratiquent le tir à l'arc, trahissent une politique inexistante à leur égard !



### Tableau présentant les pratiques de compétition : (compétiteurs)

Année	2012		2013		2017	
	G	F	G	F	G	F
Effectif	total		total		total	
Tir FITA	273 + 82 = 355		224 + 70 = 297		298 + 107 = 405	
Tir en salle	611 + 212 = 823		687 + 213 = 900		765 + 283 = 1048	
Tir Fédéral	160 + 60 = 220		153 + 53 = 206		195 + 73 = 268	
T. Campagne	41 + 19 = 60		33 + 14 = 47		47 + 13 = 60	
Tir 3D	150 + 39 = 189		146 + 37 = 183		138 + 61 = 199	
Tir Nature	159 + 38 = 197		166 + 35 = 201		218 + 72 = 290	
T. Beursault	pas sur site FFTA		pas sur site		21 + 10 = 31	
Run Archery	----		-----		En création	

### Constats et analyses sur les compétiteurs :

-- **Salle / extérieur** (Fita et Fédéral) : perte importante de compétiteurs ; à noter toutefois que certains compétiteurs de parcours font du tir en salle pendant la saison d'hiver.

-- **Tir en Campagne** : peu de compétiteurs car peu de compétitions organisées dans notre région (8 seulement sur la saison sportive 2016-2017 pour l'ensemble de l'Occitanie).

-- **Tir au Beursault** : 1 seule compétition ; mais 1 seul score est nécessaire pour prétendre à une qualification au Chpt de France

### Tableau présentant les pratiques de compétition : (pratiquants)

Effectif	G	F	G	F	G	F
	total		total		total	
Tir FITA	446 + 114 = 560		364 + 105 = 469		438 + 139 = 577	
Tir en salle	927 + 303 = 1230		1006 + 319 = 1325		1191 + 433 = 1624	

Tir Fédéral	404 + 119 = 523	153 + 53 = 206	430 + 156 = 586
T. Campagne	82 + 31 = 113	68 + 27 = 95	111 + 34 = 145
Tir 3D	297 + 66 = 363	302 + 71 = 373	240 + 89 = 329
Tir Nature	337 + 62 = 399	311 + 73 = 384	338 + 111 = 449
T. Beursault	Pas sur site FFTA	pas sur site	21 + 10 = 31
Run Archery			En création

### Constats et analyses sur les pratiquants :

--- Des pratiquants sont à la fois comptabilisés en Salle et en Fédéral et/ou en Fita ; d'autres en Nature et en 3D ; d'autres en Salle, en Nature et en 3D. Les pratiquants Campagne et Beursault font toujours d'autres disciplines en raison du petit nombre de compétitions inscrites au calendrier.

--- On peut donc conclure que certains archers, bien qu'ayant une licence leur permettant la compétition, n'ont eu aucune participation officielle sur l'année : des Poussins, des Jeunes, mais aussi des Adultes ayant choisi cette formule de licence.

4

## B/ L' offre de pratiques

Tableau présentant les effectifs (2017) clubs - licenciés , % licences féminine, % licences Jeunes (et Poussins), nombre de licenciés handicapés (FFH+FFSA)

Département s	Nbre de clubs	Moy lic/club	% lic F	% lic J+P	Nbre lic Handi	Labels : B - A - O	Club FFTA Citoyen
Ariège	2	48	33,33%	44,79%	2	0 0 0	0
Aude	6	51	28,33%	41,69%	7	2 1 0	4
Aveyron	9	36	28,26%	48,32%	9	0 1 0	2
Gard	18	58	29,31%	46,54%	4	2 2 1	2
Hte-Garon.	19	64	27,79%	43,72%	8	2 5 1	2
Gers	6	51	33,98%	50,48%	3	1 1 1	3
Hérault	18	52	30,60%	44,69%	1	3 2 1	1
Lot	6	46	32,85%	45,00%	1	2 1 0	0
Lozère	10	33	31,40%	46,64%	14	1 0 0	1
Htes-Py.	6	46	36,10%	53,79%	2	1 2 1	1
Py.-Orient.	10	49	31,91%	51,11%	2	1 0 1	0
Tarn	8	47	31,90%	46,43%	2	3 1 0	0
Tarn-et-Ga.	9	53	26,90%	57,34%	5	2 0 1	0

TOTAL	127	Moy 48,7	Moy. 30,11*%	Moy. 47,20*%	60	20 16 7	16
-------	-----	----------	-----------------	-----------------	----	---------	----

## Les équipements sportifs et sites de pratique

Lien Ministère des sports: [www.res.sports.gouv.fr](http://www.res.sports.gouv.fr) puis [RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ACTIVITES DES FICHES EQUIPEMENTS – T2 2017](#) (au 17 août 2017)

La loi impose le recensement des équipements sportifs ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, à l'exception de ceux relevant du ministère de la défense. Il est désormais possible de télé-déclarer son équipement sportif sur :

<http://www.res.sports.gouv.fr/Decla...>

## Constats et analyses sur l'offre de pratique

Capacité d'accueil, l'accessibilité géographique, la conception des équipements etc.

- efficacité du maillage clubs ?
- moyenne des effectifs de 5 des 13 départements en dessous de la moyenne ?
- moyenne en % des effectifs féminin de 5 des 13 départements en dessous de la moyenne ?
- moyenne en % des effectifs jeune et poussin de 8 des 13 départements en dessous de la moyenne ?
- faible total de licences handicaps.
- 43 identités clubs labellisées (B-A-0) sur un potentiel de 127 ?
- et 16 clubs Citoyen ?

Quelle quantité d'équipements en fonction des publics et des modes de pratiques visés ?

Quel maillage territorial selon les publics et les fonctions ?

Quelle corrélation entre les implantations d'équipements et les implantations de clubs ?

Y a-t-il adéquation entre les équipements existants et les exigences de la pratique de la ou des disciplines et l'accueil des différents publics ?

5

## C/ Accès au sport de haut niveau

### a) Les archers et archères d'occitanie sur les listes ministérielles

Via le site [www.ffta.fr](http://www.ffta.fr) haut niveau

Tableau Classement du Haut Niveau Jeune - septembre 2017

[http://www.ffta.fr/sites/ffta/files/crhnj\\_2017.pdf](http://www.ffta.fr/sites/ffta/files/crhnj_2017.pdf)

### b) Constats et analyses sur les sportifs d'Occitanie sur les listes ministérielles

Au 31 octobre 2017.

Nom	Fédération	Catégorie	Date de naissance	Date de fin de droits	Club
<a href="#">FILIPOWICZ Aïx</a>	TIR A L'ARC	Relève	28/03/1999	31/10/2018	Compagnie d'Archers du Touch (31170)
<a href="#">GAUBIL Mélanie</a>	TIR A L'ARC	Relève	04/10/1997	31/10/2018	ARC CLUB DE NIMES (30000)

Nom	Fédération	Catégorie	Date de naissance	Date de fin de droits	Club
<a href="#">GUY Océane</a>	TIR A L'ARC	Relève	12/04/1998	31/10/2018	ARC CLUB DE NIMES (30000)
<a href="#">PLIHON Pierre</a>	TIR A L'ARC	Elite	29/10/1989	31/10/2019	ARC CLUB DE NIMES (30000)
<a href="#">SEBASTIAN Victoria</a>	TIR A L'ARC	Espoir	01/03/2004	31/10/2018	MONTPELLIER ARC CLUB (34000)
<a href="#">VALLADONT Jean Charles</a>	TIR A L'ARC	Elite	20/03/1989	31/10/2019	ARC CLUB DE NIMES (30000)

Commentaires à l'endroit des sportifs de haut niveau :

- Nombre de sportifs d'Occitanie sur les listes ministérielles (élite, seniors, relève jeunes, espoirs, partenaires d'entraînement,...)
- Ratio Oc/France ; répartition des sportifs de haut niveau par départements.
- Nombre de sportifs d'Occitanie accueillis dans les pôles France.
- Structures d'entraînement des sportifs d'Occitanie inscrits sur les listes.
- Objectifs d'accès au haut niveau par sexe, par âge et par discipline.

#### c) Constats et analyses sur les structures formatrices.

- Les clubs formateurs de jeunes talents : identifier, labelliser, détection
- Les structures des pré-filières : à définir et organiser.
- Le pôle espoirs : mise en œuvre et soutien à la gestion, évaluer sa pertinence,...

#### d) Constats, analyses sur clubs évoluant au plus haut niveau national et intern.

- Objectifs d'accès des clubs
- Objectifs de représentativité du CRTAO

#### e) Constats et analyses des résultats dans les compétitions de référence (Championnats de France, d'Europe, du Monde, Coupe du Monde, Jeux Olympiques)

- Soutien direct aux sportifs (Accompagnement, suivi individualisé, suivi social,...)

## D/ Organisation - Ressources humaines

Le schéma théorique d'organisation du Comité Régional s'établi par la mise en place des commissions traditionnelles mais aussi par des groupes de travail par objectif stratégique retenu. La mise en œuvre opérationnelle s'instaure par l'organisation de l'ETR et celle administrative, matérielle et logistique du CRTAO.

#### Comité directeur :

Tableau liste des membres avec fonction, origine club et département.

NOM Prénom	Fonction	Club	Département
RAMI Didier	Président	L' Union	Haute Garonne
CHAMPION Pascal	Vice-Président	St Gilles	Gard
FOURMAUD Anne	Trésorière	St Laurent d' Aigouze	Gard
DENZEZ Vincent		Balma	Haute Garonne
GALLET Gisèle	Secrétaire	Graulhet	Tarn
MOREAU Isabelle	Secrétaire adjointe	L' Isle Jourdain	Gers
ALLASIO Lionel	Pt Com. Sportive	Manduel	Gard
BARASCUD Bernard	Vice-Président Pt Com. Développem.	Sévérac	Aveyron
BELLET Annick		St Cyprien	Pyrénées Orientales
BERGER Marc		Chirac	Lozère
BRISOT Dominique	Médecin	Le Crès	Hérault
BROUCKE Thierry		Céret	Pyrénées Orientales
CABRERA André		Langlade	Gard
DEJEAN Maurice		Salmiech	Aveyron
DROUI Thérèse		Cahors	Lot
DUPIN Alain		Castelnaudary	Aude
HAUTEFORT Pascale		Fonsorbes	Haute Garonne
HENNER Michel	Médecin	Manduel	Gard
LAMOTHE Josèphe		Biars-Bretonnoux	Lot
LASSUS Chantal	Pte Com. Féminine	Lattes-Védas	Hérault
LELOIR Lionel		Ste Marie la Mer	Pyrénées Orientales
MANCUSO J-Yves	Pt Com. Labels Trésorier adjoint	Beaucaire	Gard
MARLEAUX Christine		Tarbes	Hautes Pyrénées
PASCAL Michel	Pt Com. Parcours	Montgiscard	Haute Garonne
RACINAIS Jackie	Pte Com. Jeunes	Montpellier	Hérault
TERPAND Michel	Pt Com. Arbitres	Pont St Esprit	Gard
WINTERSTAN Jean		Agde	Aude

Commissions :

Tableau liste des commissions, de leurs membres avec fonction.

Sportive	Pt : ALLASIO Lionel V-Pt : DENHEZ Vincent	Membres : RACINAIS Jackie, MANCUSO Jean-Yves, BELLET Annick, BROUCKE Thierry, LELOIR Lionel
Jeunes	Pte : RACINAIS Jackie V-Pte : MARLEAUX Christine	Membres : BELLET Annick, BROUCKE Thierry, LELOIR Lionel, ALLASIO Lionel, BERGER Marc, DENHEZ Vincent
Féminine	Pte : LASSUS Chantal V-Pte : LAMOTHE Josèphe	Membres: MOREAU Isabelle, BELLET Annick, MARLEAUX Christine
Parcours	Pt : PASCAL Michel V-Pt Campagne : DUPIN A V-Pt 3D : WINSTERSTAN J V-Pt Nature : CABRERA A	Membres : LASSUS Chantal, DEJEAN Maurice, HAUTEFORT Pascale, RAMI Didier
Arbitrage	Pt : TERPAND Michel	Adjointe : DROUI Thérèse ; les Présidents des Commissions Départementales des Arbitres ; (les Arbitres)
Formation	Pte :	Membres : RACINAIS Jackie, FOURMAUD Anne, ALLASIO Lionel, RAMI Didier, HAUTEFORT Pascale
Labels	Pt : MANCUSO Jean-Yves	Membres : MARLEAUX Christine ; tous les Présidents Départementaux chacun pour son secteur
Développement	Pt : BARASCUD Bernard	Membres : FOURMAUD Anne, GALLET Gisèle ; les Pts des Commissions chacun pour la partie les concernant
Communication	Pte : GALLET Gisèle	Membres :
Santé et Handicap	Pt : BARASCUD Bernard	Membres : les Médecins HENNER Michel et BRISOT Dominique ; GALLET Gisèle
Discipline	Pt : CHAMPION Pascal	Membres : les Médecins HENNER Michel et BRISOT Dominique ; les PCRA TERPAND Michel et DROUI Thérèse ; FOURMAUD Anne ; RAMI Didier

**L'Equipe Technique Régionale (ETR)** est une équipe de techniciens spécialistes en tir à l'arc qui travaille sur les orientations du Ministère des Sports, de la FFTA et de la Ligue. En région Occitanie elle assure des actions de formations pédagogiques ou sportives sur l'ensemble du territoire régional.

**L'équipe** : (liste évolutive à la hausse dans le courant de la saison avec de nouvelles intégrations)

**Nicolas JONETTE** Conseiller Technique Sportif Régional - DRJSCS Occitanie -

Coordonnateur ETR

**David ANCEL** DEJEPS Salarié PSA - Formateur - Haut Niveau détection

**Henry BIANIC** DEJEPS Salarié PSA - Formateur - Haut Niveau détection - Développement

**Pierre-Yves GLO** DEJEPS Salarié PSA - Formateur - HN détection

**Jessica POCOUS** DEJEPS Prof EPS - fonctionnaire EN - Formatrice - HN détection

**Didier CICHOCKI** Entraîneur 1 Handi - Bénévole - Formateur - Développement

**Olivier PÉROL** DEJEPS Salarié Entraîneur club - Formateur - Haut Niveau détection

- Développement

**Romain REY** DEJEPS fonctionnaire EN - Formateur - Haut Niveau détection

**Claude CANGELOSI** Entraîneur 1 réseau effORMIp - Retraité bénévole - Formateur

Yannick PROVOST DEJEPS Salarié PSA - Haut Niveau détection  
Yannick RAMOND DEJEPS Handi Salarié PSA - Formateur - Haut Niveau détection  
Thierry ROYER DEJEPS Salarié - Formateur - Haut Niveau détection  
Franck RIMBAUT BEES 1er Salarié PSA - Haut Niveau détection  
Jérôme TARBOURIECH DEJEPS Groupement employeur gersois -Formateur -  
Haut Niveau détection - Développement

8

## 2. LES OBJECTIFS

### A/ Les pratiquants

- Trouver « Corde à votre Arc » par des moyens techniques et la pédagogie les plus adaptés aux pratiquants jeune et adulte, pour la compétition ou non, en milieu scolaire voire en supportant un handicap. En assurer la coordination au plan régional.
- Recruter et former des archers/archères capables de représenter le Comité Occitanie aux compétitions régionales, nationales, européennes et olympiques.
- Meilleure fréquence de notre pratique à l'égard de tout individu ayant le goût de l'activité « Plaisir - Santé - Détente - Compétition »
- Signifier que le tir à l'arc n'est pas une pratique organisée trop contraignante en terme d'horaires, d'activités ou de prix.
- Le tir à l'arc pour des individus « sportivement actifs » en zone urbaine comme en zone rurale.
- Le tir à l'arc, vecteur de citoyenneté : respect des règles, des horaires, activité en équipe, ...
- En consolidant la solidarité intergénérationnelle : ex permettre à des sportifs de rendre visite à des personnes âgées victimes d'isolement, ...
- Le tir à l'arc est vu et présenté comme un outil conjoint de prévention sanitaire ( lutte contre le stress, la fatigue, ...), de lien social et d'amélioration professionnelle.
- Proposer aux différents pratiquants une alternative aux compétitions, ... dans la société civile et militaire, les établissements d'enseignement, ...
- \_ Construire des itinéraires sportifs de longue durée en ménageant les transitions entre différentes formes de pratiques.
- Augmenter le nombre de licenciés, ées.

### B/ L' offre de pratique

- Optimiser le fonctionnement des clubs. Améliorer la qualité de l' encadrement bénévole dans les clubs, l' adapter à la diversité des pratiques. Promouvoir une gestion éco citoyenne de la pratique sportive.
- Être capable de concevoir, de réaliser et d'organiser un projet de tir à l'arc. Promouvoir les services périphériques à la pratique sportive : (club-house, halte garderie, ...) Volet économique du projet club.
- En développant dans les clubs des activités non compétitives et une offre de service sportif pour tous les publics (seniors)
- En intensifiant les actions menées en faveur des handicapés et des femmes.
- En sensibilisant les bénévoles à ces dimensions (par des formations et accompagnement professionnel).
- En assouplissant les horaires d'accès aux équipements.
- Réflexion sur l'adaptation de l'offre des équipements à l'évolution des besoins.
- Promouvoir de nouveaux modèles et de nouveaux lieux de pratique tir à l'arc.
- Meilleure diffusion des équipements sportifs par zone géographique.
- Intégrer des équipements sportifs et des dispositifs d'incitation au tir à l'arc dans les aménagements urbains.
- Miser sur le plaisir et le bien être dans des actions de communication.
- « *Plutôt que la compétition, ce sont le lien social et la solidarité qui sont la raison d'être de ce*

club »

- Journées « Tir à l'arc - plaisir - Santé » ou fonction préventive de l'activité.
- Lancer un programme de définition de bonnes pratiques en médecine de ville permettant d'intégrer cette activité physique dans le traitement de certaines pathologies.
- Conduire avec le monde de l'entreprise (et leurs organisations) une étude relative aux bénéfices de notre activité sur le bien être et la santé des salariés. (compétitions inter entreprises,...)
- Développer des partenariats avec l'école.
- Conception des équipements selon les besoins induits par les formes de pratique, les niveaux de pratique, les publics accueillis :
  - # Quels nouveaux équipements ?
  - # Quelle est l'adaptation des équipements existants ?
  - # Quelle est l'utilisation des équipements existants ?
- Proposition de maillage territorial des différents types d'équipements
  - # Quel nombre et quelle répartition spatiale pour le(s) :
    - Equipement de Spectacle sportif
    - Equipements d'intérêt régional
    - Equipements normés avec accueil de spectateurs
    - Equipements normés sans accueil de spectateur
    - Equipements pour les enfants et les pratiques récréatives
  - # Proposition d'orientations relatives à la gestion et à l'animation des équipements
  - # Quel rôle pour le club : simple utilisateur, partenaire, gestionnaire ?
  - # Quelles préconisations en matière d'optimisation de l'utilisation de l'équipement pour répondre aux différents besoins de la population et de sa gestion économique ?

9

## C/ Développement de l'accès au sport de haut niveau

Les exigences du Tir à l'Arc de Haut Niveau sont les mêmes que celles de réussite en entreprise. L'arc, la flèche, la cible, la visée ... symbolisent la recherche d'un objectif dans la performance par la précision, la pureté du geste technique, la concentration, la maîtrise du stress, la régularité, la volonté, la rigueur, l'équilibre physique et mental, l'esprit d'équipe avec ses partenaires comme avec son coach, son conseiller....

### Objectifs d'accès au haut niveau.

- La motivation, le courage et la persévérance seront les vertus nécessaires à l'archer qui s'engage dans ce projet.
- Intégrer un groupe en Pôle c'est prendre l'engagement de mettre tout en œuvre pour tenter de progresser, en acceptant et en intégrant toutes les exigences et les contraintes pour y parvenir.
- Dans ce groupe, l'archer (ère) doit être un modèle envers les autres licenciés d'Occitanie et impluser une dynamique et des valeurs.
- L'entraîneur et les membres de l'ETR sont des maillons essentiels de la chaîne en transmettant l'esprit et la culture du tir à l'arc.
- Les parents soutiennent leur enfant et ses partenaires en « supporter » exemplaire.

### Objectifs d'accès des clubs au niveau national et international

- Ils accompagnent le projet du CRTAO.
- Ils s'engagent à mettre à disposition leur terrain d'entraînement lorsque leur site est sélectionné.
- Ils permettent aux archers du groupe d'utiliser leur matériel.
- Ils accueillent et soutiennent les archers du groupe.

### Objectif de représentativité du CRTAO au niveau national

- Il définit la politique et les objectifs annuels de la structure en collaboration avec l' équipe technique.
- Il encourage le développement de toute action visant à améliorer le niveau des archers d'Occitanie.
- Il facilite au mieux le travail de l'ETR en mettant à disposition les moyens financiers, matériels et pédagogiques.
- Il accompagne et soutient moralement la structure club, l'encadrement technique et les archers.

## Objectifs des dispositifs d' accès au sport de haut niveau

La filière d' accès au sport de haut niveau est composée des dispositifs mis en place par la fédération pour que les archers puissent atteindre le plus haut niveau et assurer leur formation et préparation à la vie professionnelle. Ainsi, par la filière « Pôle », cette structure présente un ensemble de moyens tant pour la pratique sportive de haut niveau que pour un cursus de formation. Notons que l'ensemble des archers susceptibles d'intégrer un Pôle participe à des stages de sélection.

Mise en place du Pôle Espoir en Occitanie.

## D/ ORGANISATION – RESSOURCES HUMAINES

«créer une dynamique positive entre nos professionnels, nos dirigeants, nos bénévoles et nos prochains partenaires»

### LES PRIORITES

- Constituer une Equipe Technique Régionale en fédérant les pôles sportif, formation et développement et lui donner les moyens pour se coordonner et remplir ses missions.
- Favoriser la formation des dirigeants des clubs bénévoles.
- Poursuivre le partenariat avec les élus et techniciens des instances territoriales.
- Etablir des partenariats avec l'académie, le réseau d' enseignants, les associations sportives de l'enseignement, l'entreprise, ....
- Valoriser nos bénévoles.

## 3. PLAN D' ACTIONS

### Objectif n° 1 : La FORMATION.

Savante, courte, en alternance, technique, éloignée... elle est indispensable !

Spécifique, occupationnelle, continue,... elle approprie des compétences !

▪ **Action 1 : Se doter d'entraîneurs qualifiés - formation des bénévoles - formations professionnelles.**

<p><b>Contenus Description</b></p>	<p>Formation fédérale initiale : Assistant Entraîneur – Entraîneur 1 et 2.            Formation fédérale continue : poussins - arc à poulies - parcours - divers.            Formation de branche : CQP animateur - CQP technicien sportif.            Formation d'Etat : DEJEPS - DESJEPS.</p>
<p><b>Publics cibles</b> (age, nombre, etc.)</p>	<p>Cadres bénévoles dans les clubs.            Obligation de formation pour gestion d'une compétition.            Recommandation-incitation de former pour un club labellisé.            Féminisation des candidats aux modules.</p>
<p><b>Date, durée, lieu, échéancier</b></p>	<p>Assistant Entraîneur : 16h minimum.            Stage de perfectionnement sportif pour entrer en formation E1. 1 journée            E1 : 40h minimum .            E2 : formation individualisé entre 8 mois et 2 ans maximum.            Formation continu pour E1 et E2 pour valider notion cadre actif en 2 plateaux techniques minimum.            CQP Animateur : 80h en centre et 40h mise en situation.            CQP Technicien sportif : 4 modules de 40h.            DEJEPS TA : 15 semaines en centre et 5 sem en situation et 500h structure accueil.            DES JEPS : 10 mois par 4j/mois 700h en centre et 500h structure accueil.            Arbitre : des jeunes - recyclages des arbitres fédéraux.</p>
<p><b>Indicateurs d'évaluation Résultats attendus</b></p>	<p>Nombre de personnes en cours de formation, par qualification, par genre, diplômées            Nombre d'encadrants compétents qualifiés, bénévoles, professionnels, par diplôme, par genre            Nombre de cadres titulaires du CQP qui travaillent au sein des clubs et autres groupements.            Nombre d'actions et de jours de formations.</p>
<p><b>Organisation</b> (matérielle, humaine etc.)</p>	<p>Sessions de formation décentralisées.            Incitation à la formation : coût supporté.            Participation des CD et du club aux frais de formations (hors déplacements)            Quota de formés/module de formation.            Conforter les relations étroites avec les organismes de formations régionales dont les Creps.</p>

## Objectif n° 1 : La FORMATION.

### Action 2 : Former des arbitres.

<b>Contenus Description</b>	<p>Sans arbitre, il ne peut y avoir d'équité sportive. L'arbitre est donc un personnage indispensable dans l'activité sportive d'une Fédération. Il se distingue par sa passion pour la discipline, par sa disponibilité, sa motivation et ses connaissances dans la réglementation. Toutes ces qualités valent d'être aidées et encadrées pour accomplir sa mission.</p> <p>PCRA et commission régionale de formation doivent pouvoir susciter des vocations.</p>
<b>Publics cibles (age, nombre, etc.)</b>	<p>Jeunes (14 - 17 ans) arbitres/an en formation toutes options. Recyclages des arbitres fédéraux. En 2018 (par ex) 26 candidats dont 5 femmes. 2 candidats jeunes dont 1 féminine.</p> <p>9 candidats nouvelle option dont 1 femme.</p> <p>Par chaque responsable arbitre dans les 13 départements : assurer la formation continue des arbitres, aborder des études de cas, répondre aux questions d'arbitrage et finaliser le calendrier d'arbitrage.</p>
<b>Date, durée, lieu, échancier</b>	<p>Calendrier de formation sur la saison. Xx journées de formation/an. Formations proposées par zonage de la région OC et durée 1 an ( et candidats sur les compétitions pour des stages pratiques.</p>
<b>Indicateurs d'évaluation Résultats attendus</b>	<p>Au 01/02/2018, en Occitanie, 115 arbitres fédéraux actifs dont 39 femmes. 22 arbitres sont toutes options, 75 FITA, 29 Nature/3D, 7 beursault et 2 arbitres jeunes. Constituer une pépinière d'arbitres. Nombre d'actions et de jours de formations.</p>
<b>Organisation (matérielle, humaine)</b>	<p>Frais des formateurs pris en charge par le Comité Régional. Au candidat : frais de déplacement-hébergement-repas</p>

etc.)

Aide possible du CRTAO, du département et du club pour la tenue de l'arbitre.

Matériel : chronomètre, la loupe, le sifflet avec aide.

Organisation humaine PCRA et commission formation.

Coût : examen tronc commun = 200€

recyclage ou spécialité demandée = 100€

12

## Objectif n° 1 : La FORMATION.

### ▪ Action 3 : Mobiliser les personnes qui entraînent.

<b>Contenus</b> <b>Description</b>	<p>Il est prévue la création d'une « <b>Académie des entraîneurs</b> » qui mettra fin à l'isolement de beaucoup d'entraîneurs de clubs et les valorisera en les mettant acteurs de suivi de leurs archers. Elle sera coordonnée par les cadres techniques d'Etat. Que voilà une belle idée que celle de se pencher sur le sort des entraîneurs !</p> <p>Recenser les cadres techniques qui entraînent.</p> <p>Créer une base de données.</p> <p>Organiser xx journées dédiées aux cadres techniques diplômés ou non.</p> <p>Formations complémentaires à thèmes.</p> <p>Regroupement envisagé des cadres FFH - FFSA - UNSS - etc.....</p> <p>Occasion exceptionnelle de gagner des qualifications professionnelles et de développer notre réseau d'arbitres fédéraux.</p>
<b>Publics cibles</b> (age, nombre, etc.)	Personnes bénévoles ou non des licenciés qui entraînent dans les clubs.

<b>Date, durée, lieu, échéancier</b>	Prévoir durant une période moins chargée en compétitions.
<b>Indicateurs d'évaluation</b> <b>Résultats attendus</b>	Base créée et opérationnelle actualisée. Suivi des cadres techniques diplômés ou non. Importance des autres cadres non FFTA Nombre d'actions et de jours de formations.
<b>Organisation</b> (matérielle, humaine etc.)	Commissions Formation - Arbitrage - Développement Résultats de la consultation.

## Objectif n° 2 : la licenciation.

S' il est extrêmement difficile de mettre en place des créneaux spécifiques pour tous les publics, il est important de bien se positionner par rapport aux objectifs du CRTAO pour les développer et être bien attentifs au choix de l' équipe d'éducateurs à constituer.

### ▪ Action 4 : le tir à l'arc monte en flèche.

<b>Contenus</b> <b>Description</b>	Mise en place d' un challenge départemental de la licenciation. Sensibilisation au développement de la pratique « loisir » et « de santé ». Sensibilisation des clubs à l' accueil de sportifs handicapés. Motiver les clubs à s' ouvrir davantage vers les nouveaux publics. Inciter les clubs à organiser des animations promotionnelles. Etre plus performant dans le recrutement en milieu scolaire. Développer les partenariats avec les comités USEP, UNSS, FNSU et la fédération Handisport et Sport Adapté.
<b>Publics cibles</b> (age, nombre, etc.)	Toutes les catégories d'âges et à priori les catégories poussin et jeune.

	<p>Public féminin et des associations sportives d'établissements d'enseignement.</p> <p>Public des fédérations Handisport et Sport Adapté.</p> <p>Public cadres et salariés d'entreprises.</p> <p>Public d'Etablissements de santé, rééducation etc....</p>
<b>Date, durée, lieu, échéancier</b>	<p>Actions/semestre d'une saison sportive.</p> <p>Journées de pratiques sur des lieux autres que les structures clubs.</p>
<b>Indicateurs d'évaluation</b> <b>Résultats attendus</b>	<p>Nombre de personnes approchées.</p> <p>Nombre de journées de pratiques réalisées.</p> <p>Nombre de nouveaux licenciés (es).</p> <p>Nombre de clubs, comités départementaux impliqués dans l'objet.</p>
<b>Organisation</b> (matérielle, humaine etc.)	<p>Concours humain des clubs, des éducateurs et des élus participants.</p> <p>Structures et lieux identifiés.</p> <p>Matériel d'archerie et de ciblerie opportun prêté, loué ou acheté.</p>

## Objectif n° 2 : la licenciation.

### ▪ Action 5 : le tir à l'arc pour toutes !

<b>Contenus</b> <b>Description</b>	<p>Dynamiser des stages régionaux et inter départementaux réservés aux féminines.</p> <p>Incitation à la création de créneaux féminines au sein des clubs.</p> <p>Soutien au challenge résolument féminin.</p>
---------------------------------------	--

	<p>Atteindre au minimum les 33%, voire les 35% de licenciées en fin d'Olympiade.</p> <p>Sensibiliser les féminines à la prise de responsabilités associatives.</p> <p>Animation Opération Double (licenciée - non licenciée ou primo-licenciée)</p> <p>Dans le but de favoriser la rencontre entre les hommes et les femmes et entre les clubs et pour objectif de s'appuyer sur la mixité afin de créer une dynamique et fidéliser les pratiquants, incitation à la mise en place, par les clubs et les départements au tir par équipe mixte. C'est le trophée des mixtes.</p> <p>Promotions dans divers établissements...</p>
<p><b>Publics cibles</b> (age, nombre, etc.)</p>	<p>Féminin catégories poussin - jeune - adulte</p> <p>Féminin handi</p> <p>Féminin cadre structure d'enseignement, d'entreprises, centres sociaux...</p> <p>200 à 250 féminines concernées/saison sportive.</p>
<p><b>Date, durée, lieu, échéancier</b></p>	<p>Actions/ semestre de saison sportive.</p> <p>Journées réservées</p> <p>Etablissements et clubs concernés.</p>
<p><b>Indicateurs d'évaluation</b> <b>Résultats attendus</b></p>	<p>Importance des personnes, clubs, établissements et identités privés identifiés.</p> <p>Importance/saison sportive de la licenciation opérée.</p> <p>Engagements réalisés.</p>
<p><b>Organisation</b> (matérielle, humaine etc.)</p>	<p>Implication des responsables clubs et autres identités privés et associatives.</p> <p>Matériel de ciblerie et d'archerie mis à disposition par location ou achat.</p> <p>Appui du hommes (élus, cadres et autres) impliqués dans les organisations.</p>

▪ **Action 6 : le tir à l'arc pour les autres !**

▪ **Action 6-1 : Pour surmonter le handicap, le tir à l'arc.**

<p><b>Contenus</b> <b>Description</b></p>	<p>Pratiqué depuis des siècles, le tir à l'arc a souvent été utilisé dans la rééducation des personnes handicapées physiques pour ses caractéristiques thérapeutiques : il fait travailler aussi bien le corps que l'esprit. Ce sport peut se pratiquer dans des clubs de tir à l'arc, avec des sections spécifiques ou dans les clubs handisports. Le tir à l'arc est un sport accessible aux personnes debouts ou en fauteuil, à presque toutes les personnes handicapées motrices ou sensorielles ainsi qu'aux déficients visuels.</p>
<p><b>Publics cibles</b> (age, nombre, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- conventions et soutien aux projets qui pourraient être élaborés au sein des commissions mixtes: CRTAO - CRHO (Comité Régional Handisport Occitanie), CRTAO - LSAO (Ligue Sport Adapté Occitanie).</li> <li>- stratégie de développement par l'accès au tir à l'arc des personnes dans les Etablissements Médico-sociaux et les Hôpitaux.</li> <li>- calendrier sportif (compétition et loisir adulte et jeune) inter départements, CRHO - LSAO - CRTAO et stages (ETR des Comités).</li> <li>- handicapés-scolarisation (Collège et Lycée): création de club inclusion tir à l'arc.</li> </ul>
<p><b>Date, durée, lieu, échéancier</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- xx compétitions/saison sportive de l'Olympiade.</li> <li>- Secteurs de pratiques développés et reconnus.</li> <li>- Stages.. Evènementiels,....</li> </ul>
<p><b>Indicateurs d'évaluation</b> <b>Résultats attendus</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nbre de personnes touchées, de conventions et projets inter Comités Handi et Sport Adapté établis, d'Etablissements conventionnés, d'éducateurs formés et de clubs compétents identifiés.</li> <li>- xx% de clubs concernés avec x% de licenciés nouveaux « tir à l'arc-handicap»/an olympiade 2017-2021.</li> </ul>
<p><b>Organisation</b> (matérielle, humaine etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- réunions inter comités, commissions élus et techniciens (CRTAO - CRHO - LSAO)</li> <li>- éducateurs (ETR des Comités sportifs, de clubs,...) formés CQH Tir Arc.</li> <li>- matériel acheté... (décocheurs adaptés, gants de tir, chaise ou support 3 pieds, système de visée, tir à la bouche, potence</li> </ul>

## Objectif n° 2 : la licenciation.

### ▪ Action 6 : le tir à l'arc pour les autres !

- Action 6-2 : Les bienfaits du tir à l'arc pour la santé.  
Sport complet qui offre de nombreux bienfaits et atouts sur le corps comme sur le mental.

<b>Contenus</b> <b>Description</b>	<p>Le tir à l'arc est une activité physique ludique qui convient au plus grand nombre, en pratique régulière comme lors de vacances. Chacun y trouve, enfants comme personnes âgées, du plaisir et une manière de garder une bonne posture.</p> <p>Par ailleurs, le dictionnaire Médicosport-santé a pour but d'aider à la prescription d'A.P.S. par les médecins en particulier généralistes, mais également d'aider à la formation des responsables médicaux et de ceux du mouvement sportif.</p>
<b>Publics cibles</b> (age, nombre, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cette discipline sportive peut être pratiqué par les personnes, adultes ou enfants, souffrant de maladies cardiaques ou pulmonaires qui les empêcheraient de pratiquer d'autres sports. Seules les personnes qui souffrent de maladies cardiovasculaires sévères risquent de ne pas pouvoir pratiquer le tir à l'arc, car les efforts musculaires effectués en retenant sa respiration peuvent provoquer des pics d'hypertension artérielle ou une accélération du rythme cardiaque.</li> <li>- Attirés par l'aspect ludique de ce sport, les personnes hyperactives se voient obligées d'apprendre la concentration nécessaire à la rigueur du mouvement et à la précision du tir.</li> <li>- Activité Physique Adaptée comme thérapie non médicamenteuse pour patients en ALD.</li> </ul>
<b>Date, durée, lieu,</b>	- tous les clubs sont répertoriés et identifiables avec du matériel

<b>échancier</b>	<p>spécifique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- pensionnaires des EHPAD et EHPA par ex.</li> <li>- ouverture de créneaux horaires hebdo d'1h.</li> <li>- planifier les interventions durant chaque saison sportive.</li> </ul>
<b>Indicateurs d'évaluation Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nbre de personnes touchées, d'éducateurs formés et de clubs compétents identifiés.</li> <li>- xx % de clubs concernés avec x% de licenciés nouveaux « tir à l'arc-santé »/an olympiade 2017-2021.</li> </ul>
<b>Organisation</b> (matérielle, humaine etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation d'une commission « tir à l'arc santé-loisir » au sein du CRTAO formée de médecin, ETR, sportif de HN, ...</li> <li>- aide à la formation des éducateurs et reconnaissance des clubs en capacité d'accueillir ces publics.</li> <li>- inscrire ce projet par convention (sur 4 ans) avec les Etablissements de Santé.</li> <li>- aide à l'achat de matériel de sécurité (à la personne).</li> </ul>

### Objectif n° 3 : Optimiser le projet club.

#### - Action 7 : par la réorganisation territoriale.

<b>Contenus Description</b>	<p>« La réorganisation territoriale a imposé au monde sportif un nouveau fonctionnement avec de vastes territoires. Faisons en sorte que ce soit une opportunité ! Réfléchissons ensemble sur les évolutions pour vivre le tir à l'arc autrement. Quel sera le club de demain ? Comment seront organisées nos pratiques compétitives ? C'est ensemble que l'on doit y répondre. » de JM Cleroy Président de la FFTA.</p>
<b>Publics cibles</b> (age, nombre, etc.)	<p>Recentrer la labellisation sur le développement des clubs. Les labels FFTA sont obtenus selon l'organisation du club (interne et externe), les activités sportives (apprentissage, entraînement, encadrement, projet sportif) et les équipements (salle, terrain, parcours). Il y a 41 clubs labellisés sur 130 (8 or, 15 argent et 18 bronze)</p> <p>Mutualisons Tir à l'arc - Santé , Tir à l'arc - entreprises,....</p>

	<p>Réseau de partenaires. Divers supports de communication. Viser l'excellence. Evolutions administratives avec le métropoles, agglos, .... quartiers prioritaires Réseau d'échanges. Dépôt de demande de label « Club Citoyen du Sport » pour récompenser la transmission des valeurs citoyennes et l'accès à la pratique.</p>
<b>Date, durée, lieu, échéancier</b>	<p>22 demandes de labels pour 2018. Olympiade.</p>
<b>Indicateurs d'évaluation Résultats attendus</b>	<p>Importance des clubs nouveaux modèles ? Valorisation des initiatives. Gestion des nouveaux dirigeants.</p>
<b>Organisation</b> (matérielle, humaine etc.)	<p>Implication des élus du CRTAO, clubs, etc.... Stratégie de recherches de partenaires,....</p>

### Objectif n° 3 : Optimiser le projet club.

#### • Action 8 : par l'emploi.

<b>Contenus Description</b>	<p>« L'emploi n'est pas un objectif en soi, mais doit représenter un moyen pour l'association de mener à bien un projet de développement et ou de performance. »</p> <p>Soumettre à la fédération une politique d'aide aux emplois techniques.</p>
-----------------------------	--

	<p>Accompagner les clubs. Accompagner les projets locaux d' équipement. Etablir des priorités claires.</p> <p>Visiter tous les nouveaux clubs et tous les clubs labellisés chaque année (un élu et un cadre technique à minima)</p> <p>Organiser de manière régulière des temps d' échanges de bonnes pratiques, tournés vers le développement des clubs.</p> <p>Encourager les groupements d'employeurs.</p>
<p><b>Publics cibles</b> (age, nombre, etc.)</p>	<p>Comme l' éducateur sportif d' aujourd' hui doit avoir à l' esprit que la finalité de son action est éducative et sociale, même s' il reste centré sur l' organisation et l' encadrement de la pratique, il évolue aussi vers des missions de développement et de recherche de financement pour la structure club, comité départemental et régional.</p> <p>Jeunes licenciés. Bénévoles des clubs formés pour une professionnalisation.</p>
<p><b>Date, durée, lieu, échéancier</b></p>	<p>Olympiade 1 à 2 emplois créés</p>
<p><b>Indicateurs d' évaluation</b> <b>Résultats attendus</b></p>	<p>Aides spécifiques au CRTAO.</p>
<p><b>Organisation</b> (matérielle, humaine etc.)</p>	<p>Groupe d' élus du CRTAO vulgarisant les moyens auprès des entités Tir à l' Arc Ressources par DLA, CRIB, ... Etablir un état des lieux des emplois pour prioriser.</p>

**Objectif n° 4 : la Performance.**

▪ **Action 9 : par la pratique compétitive.**

<p><b>Contenus</b> <b>Description</b></p>	<p>La réalisation d' une performance au tir à l'arc est souvent présentée tout à la fois comme l' objectif et la récompense de tous les efforts consentis lors de séances d' entraînement plus ou moins nombreuses, longues et intenses.</p> <p>Déclinaison du Projet de Performance Fédéral (PPF)...</p> <p>Mettre en place la filière sportive individuelle et par équipes pour 2018.</p> <p>Accompagner les jeunes sportifs régionaux dans les tests et sélections.</p> <p>« Tournois Poussins » inscrits au calendrier dans chaque département.</p> <p>Suivi des jeunes archers dans les clubs par leurs entraîneurs aidés et conseillés par l'Académie des entraîneurs.</p> <p>Accompagner le développement des Sections Sportives Scolaires en collège et lycées pour <i>nourrir</i> les clubs..</p>
<p><b>Publics cibles</b> (age, nombre, etc.)</p>	<p>Pour permettre aux archers d'atteindre le plus haut niveau, assurer leur formation et la préparation à la vie professionnelle.</p> <p>Séparation des DRE classiques et poulies.</p>
<p><b>Date, durée, lieu, échéancier</b></p>	<p>Olympiade</p>
<p><b>Indicateurs d' évaluation</b> <b>Résultats attendus</b></p>	<p>Nombre de jeunes archers (ères) concernés.</p> <p>Aides spécifiques du CRTAO.</p> <p>Projet d' une structure Pôle Espoirs.</p> <p>Nombre de compétitions nationales, voire internationales dans la Région durant la période.</p>
<p><b>Organisation</b> (matérielle, humaine etc.)</p>	<p>Concentration des moyens, humains et financiers pour valoriser les championnats d'Occitanie.</p> <p>Individualisation des services au projet du sportif de haut niveau.</p> <p>Soutien à la lutte contre les pratiques dopantes.</p> <p>Pérenniser l'organisation des championnats sur certaines structures.</p>

## RESULTATS Sportifs

### Notes sur les résultats 2017 et perspectives 2018.

#### Concours Spécificité Tir Campagne.

##### Championnat de France 2017:

3 médailles d'Or : David JACKSON (scratch) - Claude CANGELOSI (VH CI) - Thierry BARBIER (VH Co)

1 médaille d'argent.

1 médaille de bronze.

Par équipes de clubs : médaille de bronze au club l'UNION (hommes).

##### Trophée des Pyrénées 2017 :

2 manches en France et en Espagne. Les équipes du CRTAO se classent 1ère et 3ème.

##### **En 2018 :**

Organisations de stages Découverte et de stages Perfectionnement de la discipline.

Trophée des Pyrénées pour les Régions d'Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Catalogne, Navarre et Aragon) à Cordes (81) le 8 avril 2018.

#### Concours Spécificité Tir Nature et 3D.

##### Open de France 2017 :

5 équipes (de 5 archers) CRTAO engagées : Equipe Homme : médaille d'or.

Equipe

Femme : médaille de bronze.

##### Championnat de France 2017 Tir Nature :

11 champions (nes) de France - 8 médailles d'Argent - 6 médailles de Bronze.

##### Critérium National par équipes de clubs :

Médaille d'Or : GRAULHET (hommes).

Médaille d'Argent : VERDUN/GARONNE (femmes).

##### Tir sur cibles 3D :

8 champions (nes) de France - 4 médailles d'Argent - 6 médailles de Bronze.

Championnat par équipes de clubs : GRAULHET homme : médaille d'Argent.

##### Championnat du Monde 3DI :

Archers(eres) d'Occitanie sélectionnés : Marjorie PUECH - Romain GARDEUR -

Christophe GRIVOTET - Xavier BRULIN et David JACKSON.

Romain GARDEUR Champion du Monde (arc droit)

Marjorie PUECH médaille d'argent au tir chasse (instinctif)

Equipe de France Hommes (dont Robin et David) : médaille de Bronze.

En 2018 :

Stages de perfectionnement pour les jeunes.

Championnat de France Tir Nature à Pujaut (Gard) du 18 au 19 mai).

Championnat de France Tir 3D à Laguiole (Aveyron) et Sélectif au Championnat d'Europe du 16 au 20 août.

**Avis** : Les autres résultats des autres disciplines sont trop nombreux pour être cités ici. Ils sont consultables sur le site du CRTAO par <http://arc-occitanie.fr>

21

## Objectif n° 4 : la Performance.

### - Action 10 : par le haut niveau et le Pôle Espoir en Occitanie.

<b>Contenus</b> <b>Description</b>	<p>« Si l'objet principal de la FFTA est le développement de l'activité du tir à l'arc, un de moyens pour y parvenir est de favoriser l'émergence des champions. Leur action et leur réussite sont des exemples à suivre et suscitent, lorsqu'ils sont médiatisés, l'intérêt du plus grand nombre ».</p> <p>Projet d'initier un Centre d'Entraînement Régional vers la création d'un Pôle Espoir. Le <i>Pôle Espoir</i> permet l'accès au haut niveau et la réussite des études pour assurer un avenir professionnel. La réussite <i>sportive</i> est recherchée mais c'est bien la réussite scolaire qui est prioritaire.</p> <p>Organiser des stages sportifs régionaux pour les jeunes visant les équipes jeunes.</p> <p>Former et suivre nos jeunes compétiteurs en les éduquant aux valeurs sportives et en préservant leur santé.</p> <p>Elever le niveau des entraîneurs des clubs formateurs et les impliquer dans l'Equipe Technique Régionale (ETR)</p>
<b>Publics cibles</b> (age, nombre, etc.)	<p>Aide aux clubs participants aux TNJ (Tournoi National Jeunes) avec un minimum de 2 jeunes et 1 entraîneur.</p> <p>Licenciés benjamins (12 ans) principalement et minimes (cadets)</p>

	<p>1) des clubs d'Oc.</p> <p>Pôle Espoir minimes – cadets ayant montré un potentiel pour la pratique à haut niveau mais ne disposant pas de la structure d'entraînement nécessaire.</p> <p>Renforcer et optimiser la pratique autour de l'entraînement.</p> <p>Préparer l'archer, l'archère à l'entrée en pôle de formation.</p> <p>Favoriser la construction du triple projet : <i>Sportif, Scolaire, Educatif</i>.</p>
<b>Date, durée, lieu, échéancier</b>	Actuelle Olympiade.
<b>Indicateurs d'évaluation Résultats attendus</b>	<p>Nombre de jeunes archers (ères) concernés.</p> <p>Aides spécifiques du CRTAO.</p> <p>Structure Pôle Espoirs mise en place : coût investissement et fonctionnement.</p> <p>Nombre d'athlètes en listes espoirs et intégrant les équipes juniors</p> <p>Elaborer un calendrier régional qui répartisse les compétitions sur le territoire et qui permette la polyvalence des jeunes.</p>
<b>Organisation</b> (matérielle, humaine etc.)	<p>Implication humaine dans le projet création du Pôle Espoir.</p> <p>Soutien de la Fédération, des Collectivités Territoriales et des Services de l'Etat.</p> <p>Budget alloué au jeune aidé.</p> <p>Budget avisé d'investissement et de fonctionnement de la structure.</p>

#### 4. COMPTABILITÉ ANALYTIQUE PAR OBJECTIFS.

##### Intérêts :

La comptabilité générale donne une vue globale des comptes du CRTAO ; la comptabilité analytique présente, quant à elle, une vision détaillée de chaque activité ou projet.

Cette technique permet d'identifier les coûts des différentes fonctions assumées par l'association.

Elle permet également de déterminer les bases d'évaluation de certains éléments du bilan comptable (stocks par ex).

Enfin, elle sert de base pour bâtir des prévisions, prévoir des budgets, constater leur réalisation et expliquer les écarts qui en résultent.

Elle constitue un formidable outil de gestion et d'aide à la décision.

## « Agir sur les leviers économiques directs et indirects pour conforter notre assise financière »

Par des actions telles que :

- Convaincre nos partenaires institutionnels de poursuivre leur aide pour le développement du Tir à l'Arc sur tout le territoire.
- Mettre en place des actions, services et animations qui procurent des ressources propres au comité.
- Rechercher des partenariats privés et recourir au mécénat.

## 5. ÉVALUATION

- Une évaluation finale complète et concise du projet de développement orientera les projets de développement futurs.
- Mise en place d'un tableau de bord annualisé qui permettra d'évaluer mais aussi de réguler, d'adapter voir de réorienter les objectifs initiaux (exemple : compétition d'envergure internationale se déroulant en Occitanie non prévue initialement...)
- Parmi les indicateurs, celui des parts respectives des ressources propres, des subventions et des partenariats dans les budgets, et évolution de ces parts.

---

Le présent document a pour objectif de fournir, de manière détaillée, la méthodologie à suivre pour développer le projet sportif, humain et économique vers un progrès durable pour la discipline sportive déclinée par le Comité Régional de Tir à l'Arc d'Occitanie. Ce plan stratégique fait d'objectifs servira d'outil de référence, autant en interne que pour les partenaires externes, pour les 4 ans à venir. Et, l'élaboration du plan d'actions - comprenant les différents projets ou programmes - planifiées et budgétisées, (1) sont en vue d'améliorer le développement du tir à l'arc à l'endroit des archers et archères en compétition comme à ceux qui tirent des flèches pour leur loisir.

---

(1) appui des documents comptables, compte de résultat et budget prévisionnel votés.